



Havre de Géffosses © Guy Lebreton

Le SCoT c'est quoi ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale est un document de planification qui concerne les communautés de communes de Coutances mer et bocage et de Côte Ouest Centre Manche.

Il donne les orientations et les objectifs généraux de l'aménagement du territoire et du développement durable en matière de : transition écologique, développement économique, gestion foncière, mobilité, urbanisme, habitat, préservation des espaces agricoles, naturels et littoraux, qualité de l'eau... Les territoires concernés devront ensuite traduire ces objectifs de manière plus opérationnelle dans leurs Plans Locaux d'Urbanisme (PLUi) ainsi que dans les grands projets d'aménagement.

**2 intercommunalités,
79 communes,
dont 18 littorales**

69 715 habitants

1 126 km²

24 439 emplois

48 319 logements

Données INSEE 2019

Pourquoi réviser le SCoT ?

Les élus du Syndicat Mixte ont fixé, par la délibération du 29 septembre 2022, des objectifs en termes d'habitat, d'économie ou bien d'environnement. Le SCoT constitue le cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles menées sur le territoire dans l'intérêt général (par exemple : le plan mobilités, le Plan Climat-Air-Energie-Territorial, le Plan Alimentaire Territorial...).



- Apporter une réponse concrète aux problématiques de logement, proposer une offre diversifiée et abordable en fonction des usages et modes de vie
- Réduire sensiblement l'étalement urbain et faire évoluer les formes urbaines existantes



- Conforter le développement de pôles d'activités du territoire
- Adapter l'offre commerciale en privilégiant l'équilibre et le dynamisme des communes rurales et des centres-villes commerçants
- Valoriser et développer les activités agricoles, industrielles et celles liées à la mer
- Accompagner le développement touristique du territoire



- Prendre en compte la lutte contre le changement climatique et la transition énergétique



- Répondre aux enjeux liés aux mobilités : les transports collectifs, les modes doux, les connexions entre littoral et bocage
- Organiser la cohérence des mobilités sur l'ensemble du territoire et développer les connexions extra-territoriales



- Préserver et valoriser les paysages, les milieux naturels et la qualité du cadre de vie, maîtriser le développement
- Garantir une gestion équilibrée des ressources, des rejets et des nuisances
- Prendre en compte la gestion des risques et la protection environnementale

**L'ensemble de ces politiques est mené selon
une démarche globale et transversale**

Les étapes de la procédures

Démarrage de la procédure

Etat des lieux du territoire
Enjeux
Besoins

**DIAGNOSTIC
2022**

Projet d'Aménagement Stratégique

Objectifs pour l'avenir

**PAS
2023**

**Documents d'orientations
et d'objectifs
Document d'aménagement
artisanal, commercial et
logistique**
Concrétisent les ambitions

**DOO ET DAACL
2023**

Procédure administrative

Consultations des Personnes
Publiques Associées (PPA)
Enquête publique
Approbation du SCoT

**VALIDATION
2024**

Une démarche concertée

S'informer

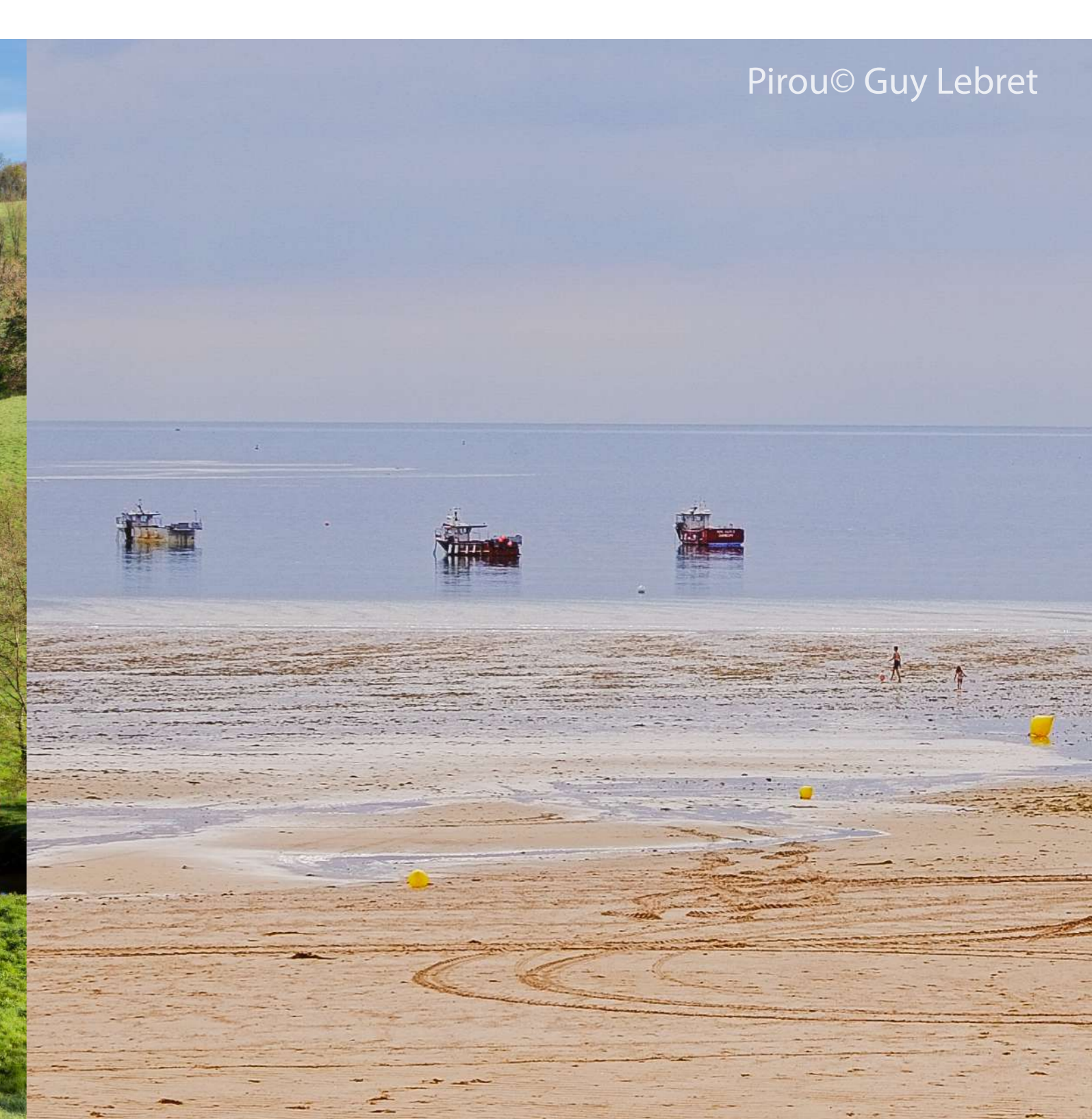
Site internet du SCoT
Sites internet communautaires
Presse locale
Exposition publique
Dossier consultable à la résidence administrative du SCoT

S'exprimer

Réunions publiques
Registres de concertation
(possibilité d'envoyer ses observations par courrier ou par mail au Président du SCoT)

Contact

Résidence administrative : 18 rue du Clos
50 590 Montmartin-sur-mer
02.33.76.79.68
scot-centre-manche-ouest@sms-cmo.fr



www.scot-centre-manche-ouest.fr
www.cocm.fr
www.coutancesmeretbocage.fr